une courte allocution, où elle fit ressortir en des termes très émouvants l'honneur qui rejaillit sur la France par la glorification des vertus du Vén. Curé Tertiaire, dont la puissante intercession auprès de Dieu sera pour cette nation catholique le gage assuré des plus grands bienfaits.

Le Saint Père fit ensuite distribuer à tous les Cardinaux présents une copie du Décret dont on venait d'entendre la lecture; et après avoir adressé à chacun des paroles empreintes de la bienveillance la plus paternelle, il donna à tous les assistants

la bénédiction apostolique.

Mystifiés et extrémistes

Avant les élections, les partisans du projet de loi basé sur le jugement du Conseil Privé, étaient mystifiés, au dire de la presse libérale; aujourd'hui, la même attitude leur vaut d'être traités d'extrémistes par la même presse.

HISTORIQUE DES PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

Notre-Dame du Rosaire

Notre-Dame du Rosaire date de 1884.

Comme, cette même année, Léon XIII venait de réveiller dans le monde entier l'excellente dévotion au Rosaire, le cardinal Taschereau crut devoir placer la nouvelle mission sous le patronage de Notre-Dame du Rosaire.

Ce fut un cultivateur de Saint-Thomas de Montmagny, M. Cléophas Fournier, qui donna un terrain de quatre-vingt-douze acres pour y placer les différentes constructions de la Fabrique. La chapelle, élevée en 1884, fut construite avec l'aide de M. Rousseau, curé de Saint-Thomas de Montmagny, de ses paroissiens et de la Propagation de la Foi.

Notre Dame du Rosaire est restée desserte de Saint-Thomas de Montmagny jusqu'à 1889.

Le premier curé résident de Notre-Dame du Rosaire, Monsieur S. M. Jolicœur, prit possession de sa cure le 1er septembre